la cgt CAPGEMINI

FLASH CSE INFRA

BAISSE DES EFFECTIFS ET HAUSSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La direction de Capgemini Infra prévoyait initialement 1300 recrutements sur l'année 2023. En cours d'année, elle a révisé son objectif à la baisse et il y a eu finalement

environ 800 salariées recrutées. Dans le même temps, 2023 a été une année record en terme de départs de salariées, même plus qu'en 2022, et nous en connaissons la principale raison : la politique salariale. Résultat, sur l'année 2023, les effectifs Infra ont au total baissé. En tenant compte des mutations internes, notamment des collègues de Altran qui nous ont rejoint au 1er janvier 2023, cela fait même 442 salariées de moins, soit 6,7 % de baisse du nombre de salariées ! Après avoir recruté à tout va en 2022, avec plus de 1400 recrutements, la direction a procédé à ce qu'elle appelle une politique de « maîtrise des effectifs » : en témoigne aussi l'augmentation des licenciements, +58 % en 2023 par rapport à 2022, des ruptures de période d'essai à l'initiative de l'employeuse, +64 %, des fins de CDD, +26 %...

Lors de la présentation des orientations stratégiques, en avril dernier, la direction de Capgemini Infra tablait sur une augmentation du chiffre d'affaires de 7,1 % sur l'année 2023. Avec le ralentissement du marché qu'elle n'avait pas vu venir, elle avait révisé en juillet 2023 son objectif à 4 %. La hausse du chiffre d'affaires pour 2023 est finalement de l'ordre de 2 %. Cela reste positif, contrairement à l'évolution des effectifs Infra en France.

La cybersécurité est présentée par la direction comme l'un des fleurons de Capgemini et l'un des secteurs les plus dynamiques du marché qui va entraîner dans un cercle vertueux l'activité de l'entreprise. Comme souvent, la com' ne cadre pas avec la réalité : le chiffre d'affaires réalisé par Capgemini Infra en cybersécurité est en baisse de... 24 % en 2023 par rapport à 2022.

SANS L'INCLUSION, IL Y A EXCLUSION

A la lecture de ce flash, vous avez peut-être été surprise ou dérangée par l'utilisation du féminin. C'est une inversion volontaire de notre part afin de réveiller les consciences, bousculer les mentalités et gagner l'égalité entre les femmes et les hommes.

CETTE NOUVELLE MANDATURE EST MAL PARTIE

Le 1er CSE a été largement consacré à la mise en place et notamment à l'élection:

- du bureau, entre autres un·e secrétaire et un·e trésorier· e
- des représentantes au CSEC (CSE Central, au niveau de l'UES Capgemini)
- des membres de 8 commissions du CSE : notamment CSSCT ou Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail et ASC ou commission des Activités Sociales et Culturelles
- d'un·e référent·e HSAS (lutte contre le Harcèlement Sexuel et les Agissements Sexistes)

La CGT n'a pas présenté de candidature pour le bureau. Elle ne l'a pas fait non plus pour les 4 commissions ou, en tant qu'organisation syndicale représentative, elle bénéficie d'un·e représentant·e syndical·e. Par contre, pour tout le reste, la CGT a présenté, par rapport au nombre de membres à désigner, un nombre de candidatures grosso modo proportionnel au score qu'elle a réalisé au 1er tour des élections professionnelles de fin 2023 : ainsi par exemple, pour la commission ASC qui compte 25 membres, la CGT a présenté 3 candidatures.

Sans surprise, un (et pas une!) secrétaire CFDT est élu. Le tout nouveau secrétaire du CSE s'empresse de déclarer qu'il sera le secrétaire de tou·tes les élues et qu'il travaillera avec tout le monde. Du bullshit, comme le montre la suite de la réunion. La majorité CFDT-CFTC-FO-UNSA a raflé quasiment tous les sièges, en n'en laissant aucun à la CGT, et en réduisant la part de la CGC à peau de chagrin. C'est même pire que dans la mandature précédente. Il y a 4 ans la CGT avait obtenu par exemple 2 sièges dans la commission Logement et aussi le mandat de référente HSAS. L'élue CGT, qui a accompli ce mandat de référente HSAS avec un engagement et un sérieux reconnus de part et d'autre, se représente et est battue par la candidate CFDT.

Le Représentant Syndical CFDT dément catégoriquement que son organisation syndicale ait voulu exclure la CGT : ah bon, si cela aurait été le cas, la CGT aurait obtenue moins que 0 siège ? Il fait la leçon, voyez-vous c'est la démocratie, et il n'y peut rien. C'est évidemment faux. Reprenons l'exemple de la commission ASC. La majorité CFDT-CFTC-FO-UNSA a décidé de présenter 25 candidatures pour 25 sièges. Comme elle a la majorité absolue au CSE, elle a fait élire, grâce au mode de scrutin, toutes ses candidatures. Mais elle aurait pu ne présenter que, mettons, 20 candidatures sur 25 sièges, ce qui aurait laissé la place à par exemple 2 élues CGT et 3 élues CGC. Elle ne l'a pas fait, c'est donc bien une décision délibérée de sa part d'exclure la CGT et la CGC.

Si la majorité du CSE a préparé la réunion en se répartissant les postes, elle ne s'est absolument pas préoccupée de son bon déroulement. Elle n'avait par exemple rien prévu en ce qui concerne la désignation d'un·e secrétaire de séance, l'appel et le recensement des candidatures aux différents mandats, les modalités pratiques de vote (vote à main levée ou à bulletin secret, établissement des bulletins de vote en cas de vote à bulletin secret, etc.). Résultat, une réunion qui devait se tenir sur une journée a duré en tout 2 jours et demi. Comme lors de la dernière mandature, la majorité qui gère le CSE s'avère incapable de le faire fonctionner correctement.

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI

#ONESTLACGT
LACGTCAP.ORG

lacgtcap.org / contact@cgt-capgemini.fr
@cgtcapgemini
@CGT_Capgemini
linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini
LAcgt Capgemini